



Gagner en flexibilité et simplicité

Besoin d'équipements neufs ? Notre leasing accompagne le développement de votre entreprise.

Le leasing de biens d'équipement vous permet de répondre aux besoins d'investissements nécessaires à l'exploitation et à la croissance de votre entreprise tout en préservant vos ressources financières propres et en vous positionnant à la pointe de la technologie.

Vos avantages

- Une souplesse entrepreneuriale et financière
- Pas d'immobilisation de capital
- Une redevance fixe au lieu d'investir des fonds propres dans des équipements neufs
- Financement au travers de l'exploitation
- Votre entreprise reste compétitive grâce à des équipements de pointe dans un environnement économique dynamique et concurrentiel

Fonctionnement du leasing de biens d'équipement

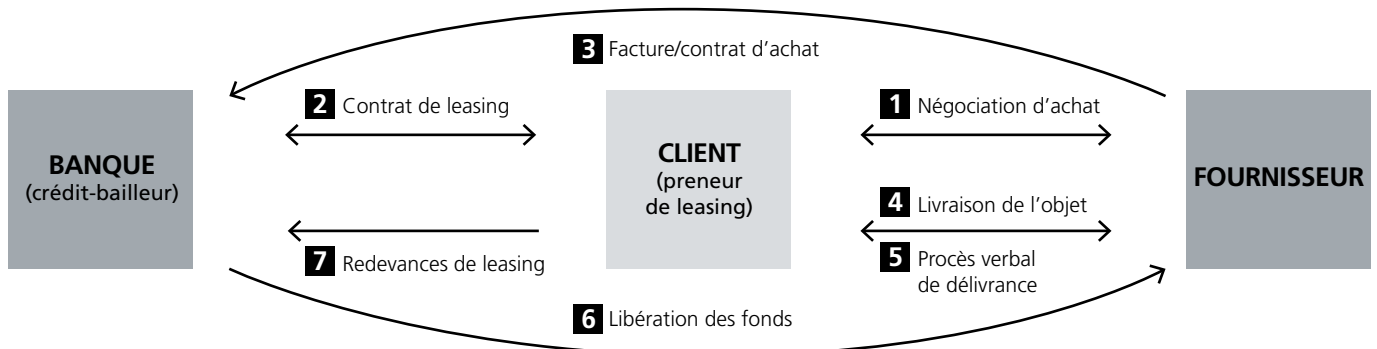
Le leasing ressemble à un contrat de location : vous payez des mensualités pour utiliser un bien. Dans le cadre du contrat de leasing d'un bien, la banque achète le bien d'équipement que vous souhaitez utiliser. Vous payez à la banque une redevance fixe sur toute la durée du contrat.

Le fonctionnement d'une opération de financement par le biais d'un leasing fait intervenir trois acteurs : le client, le fournisseur et la banque.

La particularité essentielle d'un contrat de leasing réside dans le fait que la banque achète le bien et en acquiert par conséquent la pleine propriété. Ensuite, la banque cède l'usage exclusif de l'objet au preneur de leasing qui doit s'acquitter des redevances stipulées contractuellement. En parallèle, les services, l'entretien et les assurances sont à la charge du client.

A l'issue de la période contractuelle, le preneur de leasing a le choix : soit de restituer l'objet, soit d'en faire l'acquisition définitive en payant la valeur résiduelle déterminée.

Leasing financier - relation tripartite





Des équipements pour des domaines d'activité variés

Quelle que soit la taille de votre entreprise et son domaine d'activité, vous pouvez souscrire à un leasing de biens d'équipement. Les objets de leasing sont de préférence des biens d'équipement mobiliers standardisés, tels que des :

- véhicules utilitaires,
- machines-outils, lignes de production,
- machines de génie civil, d'extraction et machines agricoles,
- machines de construction et de chantier,
- appareils médicaux et équipements de laboratoire,
- matériel informatique et de télécommunication

Tarifs et conditions

Montant minimum	Dès CHF 50'000.- (hors TVA)
Monnaie	CHF
Durée	Entre 24 et 72 mois
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif fixe déterminé selon le bien d'équipement et la situation de l'entreprise
Mode de paiement	Mensuel (exceptionnellement trimestriel ou semestriel) Première mensualité due après la livraison du bien d'équipement
Amortissement	Linéaire et calculé sur la base d'une valeur résiduelle comprise entre 0,50% et 2,00% du prix d'acquisition du bien d'équipement
Assurances	Assurance commerciale obligatoire (responsabilité civile, incendie, dégâts d'eau, vol) ou assurance casco-complète si le bien d'équipement est immatriculé

Ce produit de leasing est le fruit d'une coopération entre la Banque Cantonale de Fribourg et la Banque Cantonale de Zurich.

